



COMPTE-RENDU SEANCE DU 31 MAI 2018

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 31 mai 2018.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 26 avril 2018

Tirage au sort - Jury criminel

Centre Médico-Social - Mise à disposition de locaux

Tarifs accueil en mercredis éducatifs

D'appliquer les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus par le service du centre social

Horaires	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	QF 0 à 500	QF 501 à 850	QF 851 à 1 000	QF 1 001 à 1 300	QF >1 301 ou extérieur
Mercredi avec repas 9 h à 13 h	8 €	9 €	10 €	12 €	14 €
Mercredi après-midi sans repas 13 h à 17 h	5 €	6 €	7 €	8 €	10 €
Mercredi journée 9 h à 17 h	10 €	12 €	14 €	16 €	18 €
Garderie 8 h à 9 h 17 h à 18 h	1 € ou 1,50 € pour les deux horaires				2 € 2 €

Cession boulevard Bellevue - CIBE - Parcelle n°319 section 9

D'opérer une cession de la parcelle 319 section 9 d'une contenance de 35 ares 58 ca au prix de 3 500 € HT de l'are soit 124 530 € HT (terrain situé à l'arrière du supermarché MATCH), à la société CIBE Sarl en vue de la construction d'un bâtiment à vocation technique et commerciale.

Rétrocession de voirie - Lotissement Hélios - NEXITY

D'inscription au livre foncier la rétrocession concerne des parcelles :

- Section 16 n° 390 d'une contenance de 90 ca (poste transformateur),
- Section 16 n° 391 d'une contenance de 77a 23ca (boucle de la Sidérurgie et impasse Eugène Velay),
- Section 17 n° 407 d'une contenance de 43a 74ca (rue Marguerite d'Hausen).

Convention de rétrocession de voirie - Lotissement Cœur de Ville - Tranche 3

De signer la Convention de Transfert des Equipements et Espaces Communs du lotissement Cœur de Ville - Tranche 3.

Quote-part refacturation ENEDIS - Secteur Sainte Scholastique

A émettre les titres de recettes

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)			
		BIG HABITAT (€)		ARBOIT (€)	
Tronçon 60 m jusqu'à parcelle Madame ARBOIT	6 542,05	4/5	5 161,64	1/5	1 290,41
Partie complémentaire entre parcelle Madame ARBOIT et projet BIG HABITAT	3 834,95	3 834,95			
TOTAL	10 287,00	8 996,59		1 290,41	
		10 287,00			

Fonds de solidarité logement Conseil Départemental de la Moselle - Participation communale 2018

D'attribuer la contribution de la commune au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) à hauteur de 0,30 € par habitant soit pour 2018 : $7\,241 \times 0,30 = 2\,172,30$ €.

Attribution marché - travaux divers 2018 sur voirie communale

D'attribuer le marché de travaux divers 2018 sur Voirie Communale.

EUROVIA FLORANGE pour un montant maxi de 200 000€ HT.

Frais d'hébergement - Stage de formation - Agents des services techniques

De prendre en charge les frais d'hébergement s'élevant à 242,40 €.

Adhésion au service « RGPD » du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale
- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

A 20 voix pour et 6 voix contre

Cession immeuble - Rue Jeanne d'Arc - Cession définitive

De signer la cession définitive avec les preneurs ou les personnes morales qui se substitueraient à eux, auprès des services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse

A 14 voix pour, 11 voix contre et 1 abstention

Chasse communale - Tir de nuit du sanglier - Avenant bail de chasse n°1

De signer l'avenant n°1 au bail de chasse autorisant le tir de nuit du sanglier avec usage d'une source lumineuse en période sensible pour les productions agricoles du 15 février au 15 octobre 2018 et sera revoté chaque année.

Le Maire
Jean-Pierre LULLÉE

